

# ASSOCIATION des RESPONSABLES de COPROPRIETE



Association des Responsables de Copropriété

7 rue de Thionville- 75019 PARIS

## Assemblée générale du 25 juin 2025

### Programme d'actions concernant l'année 2026

(Document approuvé par le Conseil d'Administration le 28 avril 2025)

#### **1-Déploiement de l'ARC Nationale à échelle régionale**

L'ARC Nationale a mis en place sa politique d'implantation à échelle locale en commençant par dispenser des formations au sein des régions.

Pour cela, elle s'appuie sur ses référents qui sont des adhérents de l'association.

La seconde étape est d'implanter dans les principales régions des antennes « ARC NATIONALE » afin d'assurer des consultations, formations et autres évènements

Par ailleurs, l'ARC Nationale va développer son expertise dans les copropriétés dites en difficulté qui concerne de plus en plus de villes alors que les moyens d'analyse et de redressement font défaut.

#### **2- Actions à destination des adhérents**

L'acquisition des nouveaux bureaux permettront d'étudier la possibilité de développer un espace « media » pour permettre de diffuser rapidement du contenu audiovisuel sur des thèmes brûlants de la copropriété.

L'ensemble de ces projets feront l'objet d'une estimation chiffrée et du bien-fondé avant d'être engagés par le conseil d'administration.

L'Arc Nationale reconduit l'ensemble de ses projets notamment l'organisation d'ateliers pratiques, d'un forum pour échanger avec les adhérents sur l'opportunité de réclamer de nouvelles réformes.

#### **3-Accroissement des services proposés à nos adhérents**

Compte tenu de l'augmentation de nos adhérents, il est nécessaire de renforcer le personnel afin de garantir une qualité de service optimale.

Pour cela sont recrutés aux services :

Juridique : 2 salariés(e)s

Syndics non professionnels : 1 comptable

Accueil et administratif : 1 voire 2 personnes

A cela s'ajoute la création d'un nouveau service de communication à destination des adhérents et des instances publiques. Pour cela une chargée de communication a été embauchée qui travaillera en priorité sur la visibilité de l'ARC NATIONALE à échelle nationale

#### **4-Les actions de groupe**

L'ARC NATIONALE continue sa campagne de soutien d'action judiciaire au bénéfice des adhérents pour lancer les nouveaux dispositifs législatifs obtenus grâce à notre action.

Il s'agit notamment :

- Des pénalités de retard pour défaut des remises des pièces réclamées par le conseil syndical
- 
- De l'action judiciaire qui peut être engagée par le président du conseil syndical en cas de carence de syndic

#### **5-Modernisation du site intérêt de l'ARC NATIONALE et du portail de l'adhèrent**

L'ARC NATIONAL va refondre l'intégralité de son site internet afin d'améliorer l'ergonomie ainsi que le moteur de recherche. Par ailleurs la zone adhérent sera mieux accessible afin de permettre à l'ensemble des conseillers syndicaux de pouvoir y accéder.

De plus, le portail de l'adhèrent et les sites internet qui le composent seront modernisés

Pour le Conseil d'administration  
La Présidente  
Elisabeth Poirier